

bonté de nous assurer qu'elle entre dans les sentimens de son Predecesseur, & qu'elle veut maintenir les Traitez de paix qu'il avoit fait avec nous, & la tranquillité générale suivant le désir du Roi défunt, de très glorieuse memoire, & les conseils de vôtre très-cher & très aimé Oncle le Duc d'Orleans, Regent de votre Royaume pendant le cours de votre minorité.

Rien ne pouvoit plus nous consoler dans ces tristes circonstances qu'une assurance si agréable de la part de V. M. Nous faisons fond là-dessus, & cela remplit parfaitement nos souhaits, puisque tout notre désir ne s'étend qu'à voir continuer la Paix & la tranquillité générale, & à vivre avec V. M. dans une bonne intelligence & une étroite union. Nous vous prions, SIRE, d'être persuadé que Nous y contribuerons tout ce qui dépendra de Nous, & que Nous employerons tous les soins possibles à faire accroître votre précieuse amitié, & à attirer de plus en plus votre bienveillance envers notre République. Aussi nous aurons pour V. M. les mêmes sentimens respectueux, que Nous avons toujours eu pour le feu Roi votre Bisayeul, & que Nous conserverons toujours pour sa memoire.

Cependant, nous faisons des vœux aussi ardens que sinceres au Tout-Puissant, pour qu'il conserve V. M. en santé, qu'il prolonge ses jours jusqu'à un âge plus avancé que celui qu'a atteint son glorieux Bisayeul; qu'il benisse votre Regne de ses plus précieuses Benedictions; qu'il le maintienne en Paix & qu'il comble votre Personne Royale & vos jours de gloire & de félicité. Nous sommes &c.